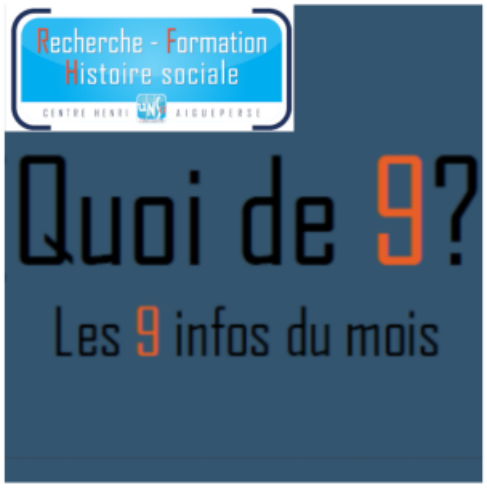
La lettre du mois de mars du Centre Henri Aigueperse – Unsa Education

ACTUS MILITANTES



Aspirer au bonheur ? Le Quoi de neuf ? du mois de mars du centre Henri Aigueperse évoque plusieurs sujets éclairant notre présent imprévisible dont : journée internationale des droits des femmes ; les 20 ans de la loi Handicap : quel bilan pour l'école ?

Ce Quoi de neuf ? évoque plusieurs sujets éclairant notre présent imprévisible : c'est l'occasion tout d'abord de revenir sur l'histoire de la journée des droits des femmes qui n'a pas été toujours le 8 mars. Vous en apprendrez davantage dans notre article à la Une.

Journée internationale des droits des femmes : pourquoi le 8 mars ?

La journée internationale des droits des femmes que l'on célèbre tous les 8 mars depuis des dizaines d'années ne doit pas cacher un amer constat identifié par la grande historienne Michelle Perrot : « *Le silence est l'ordinaire des femmes* ». Du silence à l'oubli et à l'effacement des mémoires, il n'y a qu'un pas : ainsi, on ne trouve aujourd'hui qu'à peine 5% de noms de femmes pour dénommer les rues des 36 000 communes françaises ! Autre exemple : on ignore trop souvent d'où vient l'idée d'une journée annuelle pour défendre les droits des femmes, laissant parfois circuler des informations erronées. Alors quelles sont les origines du 8 mars ?

Les origines pas si simples d'une journée pour les droits des femmes

C’est en 1910 à Copenhague que naît l’idée, lors de la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes, d’une journée pour la mobilisation féminine au sein des organisations ouvrières : il s’agit aussi de défendre le droit de vote des femmes et plus largement de manifester pour l’égalité des sexes. C’est donc dans les milieux socialistes que l’idée d’une journée pour se mobiliser en faveur de l’égalité pour les femmes est née sans qu’une date précise ne soit encore fixée.

Vous en apprendrez davantage en lisant l'article à la Une.

D’autres articles vous aideront à à réfléchir aux évolutions actuelles :

Les 20 ans de la loi Handicap : quel bilan pour l’école ?

Un nouveau livre d’Ismaïl Ferhat sur le syndicalisme de l’éducation aujourd’hui en France

Une nouvelle revue écologique : *Fracas*

Connaissez-vous les *lesson studies* ?

Qu’est-ce qu’être français aujourd’hui ?

Et enfin l’agenda et l’édito qui revient sur une étude concernant les Français.es et le bonheur !

Bonne lecture à toutes et tous !

Lien vers le Quoi de neuf ? de mars 2025

nscription à la lettre du Centre Henri Aigueperse

C'est quoi le Centre Henri Aigueperse. ?

L’action syndicale, pour être force de proposition et porteuse de progrès social, se construit dans la réflexion, l’échange et l’analyse des situations.

Fédération de l’Éducation, de la Recherche et de la Culture, l’UNSA Éducation est porteuse d’un projet éducatif en cohérence avec la conception sociétale qu’elle défend et partage et partage avec ses syndicats

L’élaboration des mandats syndicaux repose évidemment sur la défense des personnels représentés, mais se nourrit aussi d’une approche plus large pour un projet de société. Afin d’alimenter une veille permanente sur les sujets d’Éducation et d’actualité, l’Unsa Education s’est dotée d’un **Centre de recherche, de formation et d’histoire sociale**, dénommé du nom d’un de ses fondateurs : le Centre Henri Aigueperse.

https://centrehenriaigueperse.com/a-propos/